

Le Syndicat d'initiative est désormais dissous



Le maire a mené les débats. (photo alain lamberton)

Le Syndicat d'initiative communal, réuni en assemblée générale lundi, a prononcé sa dissolution. Le maire a expliqué, avec moult détails, la procédure à suivre. L'assemblée a parlé de reprise des activités des vide-armoires et vide-greniers par d'autres associations.

Pour ce qui concerne les avoirs financiers non négligeables de l'association, la présidente, approuvée par le maire, a déclaré : « Cet argent on l'a gagné ensemble. On le dépensera tous ensemble et on partagera le reste. »

Une fusion évoquée

Le maire avait aussi évoqué, en ouverture, une éventuelle fusion des organismes de tourisme

des cantons de Laplume, Astaffort, Puymirol et Beauville. Mais sans donner des détails sur le processus ou un éventuel échéancier.